La Tribune

Gaz de schiste

Schuepbach contre-attaque

urprise pour le maire de Villeneuve le 18 avril : Olaude Pradal a été informé que la société Schuepbach energy avait déposé un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon, contre l'arrêté pris par la commune de Villeneuve interdisant la recherche de mines de gaz de schistes sur le territoire communal, arrêté pris le 3 février dernier. La société Schuepbach demande au tribunal de faire annuler cet arrêté. entendant démontrer que le maire n'était pas compétent pour interdire la recherche minière, compétence n'appartenant qu'à l'État, estimant que le maire s'est fondé sur des motifs "erronés en droit et en fait", notamment sur le "caractère prétendument dangereux de l'extraction du gaz de schiste", en sorte que "l'arrêté est illégal".

Pour l'avocat de la société, Maître Marc Fornacciari, ce recours n'est pas "agressif" contre Villeneuve-de-Berg. "Nous ne sommes pas hostiles, nous voulons sauvegarder nos droits. Nous avions deux mois pour contester cet arrêté, nous avons finalement décidé de le faire, afin de gagner du temps." Et la société attaquera pareillement toutes les communes ayant pris un arrêté similaire à celui de Villeneuve, les simples vœux ou motions, n'ayant aucun effet juridique.

Pour autant, la société ne demandera pas de dommages et intérêts aux communes. "Ce n'est pas à elles de payer" commente l'avocat. estimant qu'elles n'ont pas reçu les bonnes informations. "Il faut informer les communes sereinement. Quand l'hystérie sera retombée, si tant est qu'elle retombe, il faudra commencer à parler aux gens..." L'avocat reconnaît tout de même que, si le gouvernement annule les permis d'exploitation, les recours contre les communes seront caducs.



Schuepbach riposte en s'attaquant aux élus qui ont pris des arrêtés. La première cible est la commune de Villeneuve-de-Berg et son maire Claude Pradal (ici à droite).

Dernière minute : Ailhon aussi !

Mercredi 20 avril 12h30. Nous apprenons qu'également la commune d'Ailhon est poursuivie.